



Demande départ retraite en 2018

Par **Michel Lombart**, le **25/05/2018** à **11:06**

Bonjour

Pouvant bénéficier d'un départ en carrière longue (4 trimestres avant la fin de mes 16 ans) j'ai fait une demande d'attestation le 02/11/2017 j'ai reçu une réponse en février 2018 m'affirmant que je pouvais partir le 01/01/2019 ce qui est une erreur puisque mes droits me permettent un départ au 01/01/2018.

J'ai appelé le conseiller qui a reconnu son erreur et m'a demandé de faire un courrier. A ce jour je n'ai pas encore de réponse et le service public a validé mon départ au 01/06/2018. Je vais donc me retrouver au premier juin avec ma seule pension services publics, la cnav ne m'ayant toujours pas répondu (dossier en étude)

Que puis faire ?

Merci de votre aide

Par **Visiteur**, le **25/05/2018** à **19:32**

Bjr

Une lettre recommandée au médiateur de la cnav fera peut être bouger les choses...